

## Boucles de l'Oise

# TOUS EN GREVE LES 13, 14 ET 15 MARS 2014

Finalement les OS dépositaires du préavis ont été reçues en audience de négociations lundi 10 mars dans l'après-midi pour un face à face avec le DTELP, la DTELP adjointe, le DV et le DRH.

Nous ne retiendrons que peu de choses de ces 1h30 passées en leur compagnie :

Pour les 5 points portant sur :

- \*des réorganisations menées en véritable négociation avec le personnel
- \*l'arrêt du management par le stress et l'intimidation
- \*la reconnaissance des compétences et du travail accompli
- \*des DET véritables chefs de projets
- \*une communication fluide, un discours cohérent et des managers impliqués

Le DTELP nous affirme que tout est déjà mis en œuvre dans cette optique sur le département et que de fait ces points n'ont pas à figurer dans ce préavis !!! Mépris ou non connaissance du terrain ??

Pour des PT en nombre suffisant pas de souci non plus grâce à V9 qui détermine parfaitement les besoins d'un Terrain en fonction de la charge à écouler, de la fréquentation et du chiffre des ventes. Que les expertises réalisées dans d'autres départements dénoncent la V9, qui couvre en réalité la moitié seulement de nos besoins réels, ne semble pas déranger la DTELP le moins du monde.

Un samedi /3 et 1 sur 2 pour les agents déjà bénéficiaires c'est non ; Le DTELP n'a pas reconnu le critère d'un samedi/2 (emplois de trop de CDI étudiants et rdv bancaire en 24h demandés) et ce sont les DET qui organisent avec les agents la fréquence des samedis travaillés, en aucun cas le DV qui se défend bien d'y participer.

Repos choisis par les agents : Si on les laisse choisir ils vont tous se positionner sur la même journée (bonjour la confiance en notre capacité de jugement !)

Vacations complètes sur un seul site : Pas possible sur les bureaux ouverts en ½ journées ! Evidemment nous voulons parler des autres bureaux nous, ceux qui sont ouverts toute la journée !

Volants à 25% impossible par manque de moyens et des PT volant à 1.20 ou 1.30 c'est très bien car on fonctionne ensuite en semaines faibles et en semaines fortes (nous voilà rassurés !)

Le respect des droits et des périodes légales de congés : Le Code du Travail dit du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, la DTELP souveraine dit du 30 juin au 1<sup>er</sup> septembre pour les COBAS, soit 2 mois en moins ! Mais pas d'inquiétude, il n'y a aucun interdit, juste un « conseil fort » de la part des DET !

La fin des réductions d'horaires d'ouvertures de nos bureaux : pas à l'ordre du jour ! L'avenir c'est Pick up stores et autres Agences Postales Communales.

Donc en clair et décodé c'est NON NON NON et encore NON !!!!

Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, la productivité anticipée vécue au quotidien n'est qu'une illusion ressentie par des Organisations Syndicales qui interprètent tout de travers et font d'une taupinière une montagne.

**Alors face à un tel déni de la réalité des Terrains, nous devons réagir !!**

Vous n'êtes pas obligés de faire grève sur les 3 jours retenus, un jour, deux jours ou les trois, une demi-journée ou 1 heure pour les agents contractuels, c'est vous qui décidez et agissez !

**Tous ensemble à Cergy, place des cerclades  
Le 13 mars à 10 heures pour un rassemblement unitaire !**

Le changement c'est maintenant disent-ils, montrons leur notre conception du changement !

**NB:** le préavis se terminant samedi 15 à minuit, le dimanche 16 ne pourra en aucun cas vous être retiré.